

Paris, le 4 mars 2009

Annnonce de Siemens : AREVA fait valoir ses droits

Siemens a annoncé la signature d'un accord portant sur la création d'une co-entreprise dans le domaine nucléaire avec Rosatom.

AREVA rappelle que Siemens, au titre des 34 % qu'elle détient dans AREVA NP, a des obligations contenues dans le pacte d'actionnaires du 30 janvier 2001, en particulier une clause de non-concurrence.

AREVA a notifié à Siemens que l'annonce de cette co-entreprise la met en rupture de ses obligations contractuelles avec toutes les conséquences qui en découlent en vertu du pacte d'actionnaires.

Service de Presse

Patricia Marie
Julien Duperray
Pauline Briand
T: 01 34 96 12 15
F: 01 34 96 16 54
press@areva.com

Relations Investisseurs

Isabelle Coupey
isabelle.coupey@areva.com
T : +33 1 34 96 14 85
Manuel Lachaux
T : +33 1 34 96 11 53
manuel.lachaux@areva.com

A propos

Avec une présence industrielle dans 43 pays et un réseau commercial couvrant plus de 100 pays, AREVA propose à ses clients des solutions technologiques pour produire de l'énergie sans CO₂ et acheminer l'électricité en toute fiabilité. Leader mondial de l'énergie nucléaire, le groupe est le seul acteur présent dans l'ensemble des activités industrielles du secteur. Ses 75 000 collaborateurs s'engagent quotidiennement dans une démarche de progrès continu, mettant ainsi le développement durable au cœur de la stratégie industrielle du groupe. Les activités d'AREVA contribuent à répondre aux grands enjeux du XXI^e siècle : accès à l'énergie pour le plus grand nombre, préservation de la planète, responsabilité vis-à-vis des générations futures. www.areva.com